



L'environnement de travail

- Prévoir :
 - 1 m derrière chaque poste de travail
 - 1,80 m derrière un poste de travail avec passage
 - 2 m si deux postes de travail sont dos à dos
- L'éclairage est suffisant et homogène. L'éclairage conseillé pour une activité de travail sur écran est compris entre 300 et 500 lux*
- Les spots sont à proscrire (ils sont trop fatigants pour les yeux et dégagent de la chaleur)
- Équiper les fenêtres de stores à lamelles horizontales
- Positionner les postes de travail entre 2 rangées de luminaires, si ce n'est pas possible, prévoir des lampadaires sur pied en remplacement de l'éclairage plafonnier

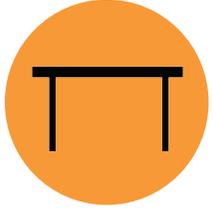
* Norme Afnor NF EN 12464-1



Bien équiper l'espace de travail

Contactez-nous

Effcience Santé au Travail est à votre service pour vous accompagner dans le choix du matériel.



Le plan de travail

- Il est, si possible, perpendiculaire aux fenêtres
- Les bureaux individuels sont droits, idéalement réglables en hauteur, de couleur claire et mate
- Les dimensions minimales recommandées sont 120 cm de largeur, 80 cm de profondeur et 72 cm de hauteur*.
Les dimensions optimales du plan de travail dépendent de l'activité de la personne concernée et de la présence ou non d'un bras articulé « support écran »
- Dans le cas d'un plan d'angle, le poste de travail doit être installé dans l'angle



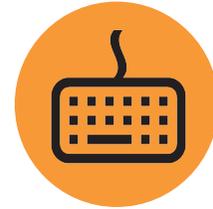
Le siège

- Prévoir tous les réglages nécessaires pour une adaptation au plus grand nombre d'utilisateurs :
 - hauteur et inclinaison du dossier
 - hauteur et profondeur d'assise
 - roulettes à choisir en fonction du type de sol
 - accoudoirs réglables en hauteur, profondeur, largeur et orientation
- Mettre à disposition un repose-pieds si les pieds des salariés ne reposent pas sur le sol. Il peut également être utile pour alterner les postures



L'écran

- Il est réglable en hauteur ou sur bras articulé
- Privilégier les écrans mats ou utiliser des filtres matifiants
- En cas de travail sur plusieurs écrans, ils doivent être de même taille et paramétrés de façon identique (hauteur, luminosité, contraste...)
- L'ordinateur portable ne doit pas servir d'écran principal sauf en cas de réunion ou de déplacement. En cas d'utilisation prolongée, utiliser un support adapté pour le réhausser avec clavier et souris additionnels



Les périphériques

- Le clavier est fin à touches plates
- Si le pavé numérique est peu utilisé, préférer un clavier compact
- La souris est adaptée à la taille de la main du salarié et à son activité
- Utiliser un casque téléphonique si la saisie est nécessaire pendant les appels
- Privilégier le matériel sans fil (clavier, souris, téléphone...)
- En cas d'utilisation de supports papiers, mettre à disposition un porte-documents (fixe ou coulissant)